**Note de lecture de :**

PONCET Pierre-André (dir), BACHMANN Iris, BURKHARDT Reto, EHRBAR Bettina, HERRMANN Ruth, FRIEDLI Katharina, LEUENBERGER Hansjakob, LÜTH Anja, MONTAVON Stéphane, PFAMMATER Marie, TROLLIET Charles F., *Réflexions éthiques sur la dignité et le bien-être des chevaux et autres équidés. Pistes pour une meilleure protection*, Berne, COFICHEV/Conseil et observatoire suisse [sic] de la filière du cheval, 2022, 330 p., ill. bibl., et de : *Réflexions éthiques sur la dignité et le bien-être des chevaux et autres équidés. Pistes pour une meilleure protection. Rapport de synthèse*, mêmes références, 34 p.

Voilà un document très complet et fouillé, remarquablement documenté par le dépouillement d’une bibliographie quasiment exhaustive, sur les questions éthiques posées par l’élevage et l’utilisation des équidés, principalement des chevaux, dans le monde occidental contemporain.

Tous les aspects de l’élevage et de l’utilisation des chevaux dans tous les domaines (agriculture, équitation de loisir, tourisme, sports équestres, courses, etc.) y sont systématiquement passés au crible, en mettant en exergue les points les plus sensibles : la garde et l’hébergement des équidés, leur utilisation sportive (notamment dans les épreuves de haut niveau), les soins exagérés ou inadéquats, les moyens de contention, le transport, le dopage et la médicalisation des chevaux de sport, la fin de vie, la production de viande équine, la formation et la sélection des jeunes chevaux, le sevrage.

Sont particulièrement visés certaines les pratiques d’élevage (monte en main assimilée à un viol !), les concours complets, les épreuves d’endurance et les courses, le sur-harnachement des chevaux de dressage et de course au trot, etc.

En conclusion, les auteurs insistent sur la nécessité d’une recherche scientifique appliquée aux équidés et d’une formation précoce et approfondie de toutes les personnes ayant à élever et/ou à utiliser ces animaux. Ils insistent sur la nécessité de « ne pas laisser le devoir de vigilance aux seuls mouvements de protection des animaux ou aux autorités chargées de l’application de la législation. » Les auteurs considèrent également qu’« une commission indépendante et permanente de réflexion sur l’éthique dans la branche équine (*think tank*) devrait être mise sur pied et financée par les structures concernées. »

Pour ma part, je déplore une rédaction par endroits amphigourique — cf. les « sciences de l’équitation » (*passim*) — et l’emploi de concepts non exempts d’une certaine tendance à l’anthropomorphisme : on sait tout le mal que je pense de la notion floue et piégeuse de « bien-être animal » ; mais on trouve encore pire ici, avec l’utilisation galvaudée de la notion de « dignité », appliquée notamment aux chevaux mâles et à laquelle la castration porterait atteinte (p. 95), ou de celle d’« avilissement » par la caudectomie, la tonte de la crinière, etc.

On ne peut que souscrire, en revanche, aux réserves exprimées quant aux périls, pour les chevaux, de la tendance actuelle à en faire des animaux de compagnie (p. 42) ou de leur mise à la retraite dans des conditions souvent douteuses (p. 203). On ne peut également qu’approuver l’invitation à toujours « considérer les animaux pour ce qu’ils sont » (*passim*) comme condition première d’un traitement et d’une utilisation adéquats de ces animaux.

Il s’agit donc, au total et malgré les quelques réserves qui viennent d’être exprimées, d’un travail exhaustif, bien documenté et solidement argumenté, sans autre équivalent à ce jour, base désormais incontournable de toute réflexion de fond sur les problèmes éthiques posés par l’élevage et l’utilisation des équidés.

Jean-Pierre DIGARD

(CNRS et Académie d’Agriculture de France)

28 juillet 2022